

LE DEVOIR

Vol. XC - N° 22

MONTREAL, LE JEUDI 1 FÉVRIER 1999

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

La dure réalité du pouvoir

Il était une fois un parti qui rêvait de refaire le monde scolaire. Sous sa bannière, les écoles seraient ouvertes à tous et non plus seulement aux amoureux du crucifix; elles seraient aussi plus modernes, se préoccupant davantage de violence et de pauvreté. Elles redonneraient au français ses lettres de noblesse. Ce parti, le Mouvement pour une école moderne et ouverte, le MEMO, a oublié sa raison d'être, pour l'instant du moins. Il se mord la queue, en proie à une vive querelle interne.

Ceux qui suivent l'actualité scolaire ont assisté depuis quelques semaines à un spectacle désolant: le déchirement interne d'un parti, sept mois à peine après qu'il eut pris le pouvoir de la plus grosse commission scolaire de la province.

En effet, après avoir délogé les catholiques conservateurs du Regroupement scolaire confessionnel (RSC), les 15 commissaires du MEMO n'ont rien trouvé de mieux à faire que de se chicaner entre eux. L'école ouverte, laïque et commune pour laquelle ils ont tant milité, sans compter leur temps, peut bien attendre. Depuis le retour des Fêtes, les commissaires de la Commission scolaire de Montréal ont été davantage occupés à se marcher sur les pieds qu'à enrayer la pauvreté et la violence à Montréal, comme ils l'avaient promis.

Mais de quoi s'agit-il au juste? Cinq commissaires dissidents — sur quinze — piaffent d'impatience parce que les changements, disent-ils, ne se matérialisent pas assez vite. Ils voudraient que leur présidente, Diane De Courcy, relance la bataille avec les administrateurs scolaires anglophones sur le partage des immeubles. Ils voudraient arracher, tout de suite, des écoles et des millions à la communauté anglophone. Ils voudraient changer le monde demain matin. Mais avant tout, les cinq réclament la tête de Danielle Ripeau, la directrice de cabinet de Mme De Courcy, qui, disent-ils, est responsable du manque de transparence du nouveau régime.

Diane De Courcy refuse qu'on lui impose ainsi des conditions préalables. Et elle a bien raison. Un tel jeu de marchandage peut mener loin. Ceci dit, si tant de commissaires ont été échaudés en si peu de temps, c'est qu'il y a des problèmes de fonctionnement.

Les dissidents ont-ils passé trop de temps dans l'opposition? Sont-ils incapables de faire autre chose que dénoncer le manque de démocratie de ceux qui dirigent, même si ces dirigeants sont leurs propres frères et sœurs? Et les autres? Sont-ils grisés par le pouvoir qui leur a trop longtemps échappé?

Une chose est certaine: le passage de l'opposition au pouvoir se fait rarement sans mal. Sur la scène municipale, l'exemple du RCM vient à l'esprit, surtout que le MEMO, comme le RCM, est un parti qui a des membres et qui prétend avoir une base populaire, contrairement au Regroupement scolaire confessionnel

ou au défunt Parti civique, qui est un parti de candidats et d'élus. Mais le RCM, lorsqu'il avait pris le pouvoir, avait réussi à faire un bon bout de chemin avec Jean Doré avant que la pagaille n'éclate. Le MEMO, lui, s'entredéchire après une demi-année de pouvoir. C'est peu édifiant, surtout venant d'un parti qui a répété dix fois plutôt qu'une en campagne électorale qu'une véritable démocratie scolaire allait enfin pouvoir s'instaurer.

Les difficultés de la Commission scolaire de Montréal ne se manifestent pas qu'à la commission même. Au Conseil scolaire, qui regroupe des représentants des cinq commissions scolaires de l'île, la CSDM est systématiquement en opposition avec les quatre autres administrations depuis le début de l'automne. La CSDM est convaincue qu'il faut réformer le Conseil scolaire et elle fonce tête baissée vers ses objectifs. Ses tactiques lui permettent de marquer des points à court terme, mais à plus ou moins long terme, ce climat de division retardera ou paralysera le fonctionnement de l'organisme régional.

À la Commission scolaire de Montréal, les représentants des parents commencent à s'impatienter. Ils ne voient «rien de positif» dans la situation actuelle mais préfèrent attendre avant de réclamer la fin des chicanes ou, du moins, l'adoption de certaines propositions jugées importantes pour les «parents de la base». Et qui touchent, entre autres, les conseils d'établissement, la démarche à suivre lorsqu'un parent est en désaccord avec le prof de son enfant ou encore les services aux enfants qui ont des difficultés d'apprentissage.

Les parents ont surtout la désagréable impression d'assister à un théâtre mettant en scène deux groupes soucieux de s'écraser l'un l'autre et ayant oublié, du moins pour l'instant, leur raison d'être. Les plus cyniques font remarquer que le monde scolaire fait son entrée dans le merveilleux monde de la politique. Les autres s'attristent de voir qu'encore une fois, de nobles idéaux sont relégués en arrière-scène, le temps d'une querelle qui laissera inévitablement des traces. Si le MEMO réussit à garder le pouvoir.

HORIZONS

La chronique de Jean Dion: L'affaire est ketchup, page B 1



LES ACTUALITÉS

Les Townshippers s'en prennent à Alliance Québec, page A 2



CULTURE

Astérix envahit les salles de cinéma de France, page B 8

Équité salariale

Un fossé de 600 millions

Québec offre 100 millions plutôt que 700 à la CEQ

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le dialogue de sourds se poursuit entre le gouvernement et ses employés. Après avoir suggéré une décentralisation des négociations du secteur public, fort mal accueillie mardi, Québec propose maintenant un règlement de 100 millions dans le dossier fort attendu de l'équité salariale chez les enseignants du préscolaire, du primaire et de la formation générale du secondaire.

Il s'agit d'une somme sept fois moins importante que celle exigée par la CEQ (Centrale de l'enseignement du Québec) depuis le début de ces pourparlers, soit 700 millions. Le gouvernement pense qu'il s'agit d'un règlement fort «équitable» alors que le syndicat regroupant 80 000 enseignants le juge nettement «insatisfaisant».

Le redressement salarial récurrent de 100 millions, suggéré hier par Québec, équivaut à une augmentation salariale de 2,8 %, soit un peu plus que le taux de 2,7 % généralement attribué dans les dossiers gouvernementaux de relativité salariale. Le gouvernement est prêt à placer les enseignants au même niveau que d'autres professionnels de la fonction publique (agents d'information, travailleurs sociaux, économistes) aux fins de redressement des salaires.

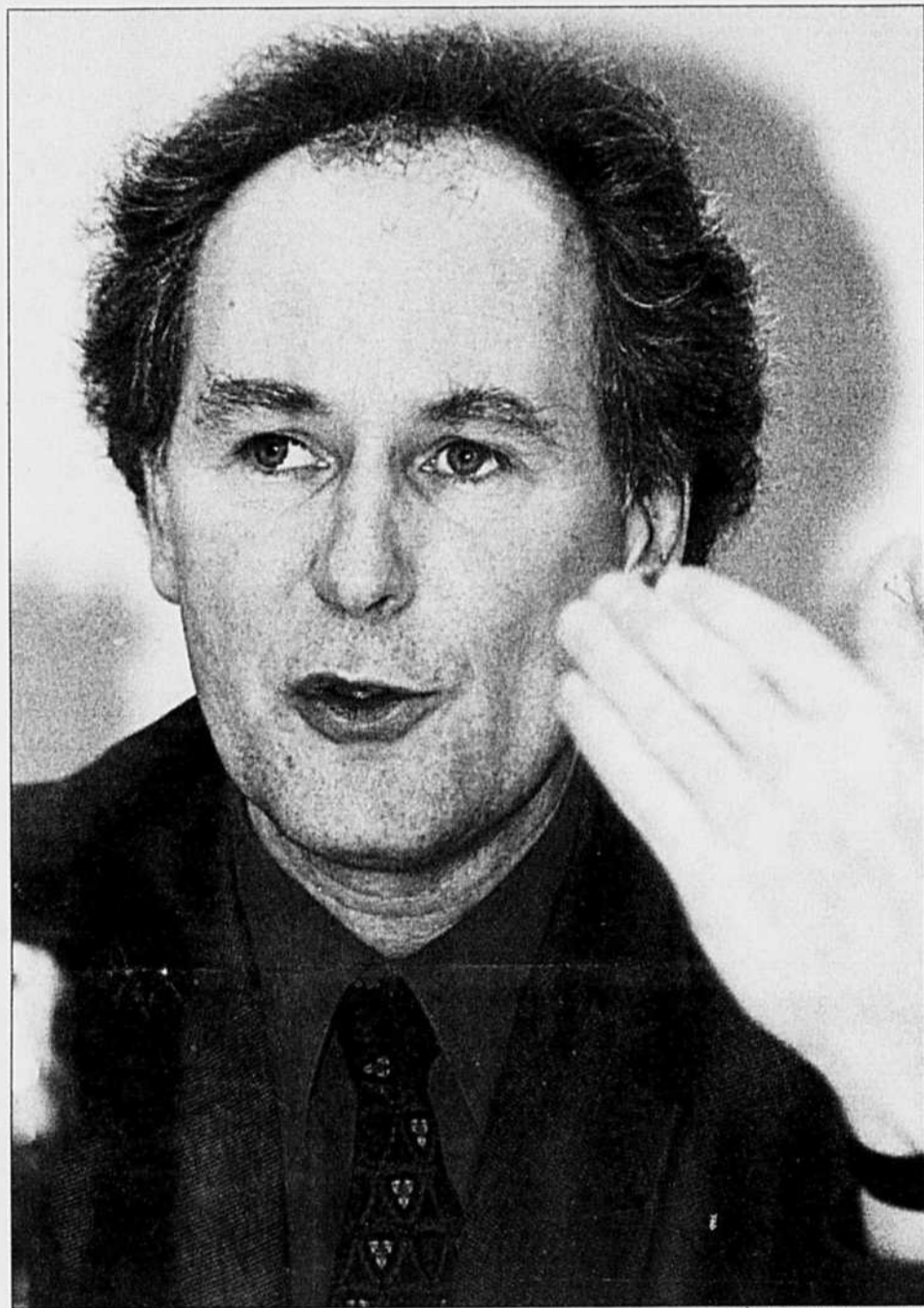
«C'est une offre tout à fait équitable par rapport aux autres [employés] dans le secteur public, a expliqué le négociateur en chef du gouvernement, Maurice Charlebois. [...] Nous avançons les groupes très majoritairement féminins.»

La demande de la CEQ, 700 millions, s'avère «très très considérable» aux yeux du gouvernement. Ce montant signifierait un redressement salarial de 20 %, comparativement au taux de 2,8 % offert présentement.

La réponse de la CEQ n'a d'ailleurs pas tardé hier. La vice-présidente de la centrale, Monique Richard, prévoit déjà un «long et pénible voyage» avant d'en arriver à un semblant d'entente dans ce dossier épineux avec le gouvernement, un règlement qu'elle qualifie par ailleurs d'incontournable.

«La proposition du gouvernement renie l'équité salariale, qui est un droit. [...] Reconnaissions le droit et gérons les conséquences.»

VOIR PAGE A 8: CEQ



Le négociateur en chef du gouvernement, Maurice Charlebois estime que l'offre faite à la CEQ est «tout à fait équitable par rapport aux autres [employés] dans le secteur public». Les représentants de la CEQ ne voient pas les choses du même œil.

Rencontre des premiers ministres

Bouchard se méfie des pièges

L'attitude de Roy Romanow inquiète Joseph Facal

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

C'est un premier ministre Bouchard surpris et prudent qui se présentera aujourd'hui à la rencontre des premiers ministres convoqués par leur homologue fédéral, Jean Chrétien, à Ottawa. Le Québec a opposé une fin de non-recevoir catégorique à un accord sur la santé la semaine dernière, mais se dit prêt à continuer les négociations sur l'union sociale. L'attitude du premier ministre de la Saskatchewan, Roy Romanow, qui semble prêt à signer des accords à la pièce, inquiète toutefois le Québec.

«La position de M. Romanow est curieuse, a déclaré hier le ministre québécois des Affaires intergouvernementales canadiennes, Joseph Facal. Un vétéran comme lui de ce genre de négociations devrait savoir qu'il n'est pas sage de dire à l'avance qu'on ne s'attend pas à obtenir plus que ce qui est déjà sur la table et à dire d'avance qu'on est à peu près

prêt à signer n'importe quoi.»

M. Romanow a indiqué sa préférence mardi pour des accords imparfaits plutôt qu'une rupture des négociations. De son côté, M. Facal estime que le premier ministre de la Saskatchewan a peut-être eu droit à des informations privilégiées filtrant d'Ottawa. Mais, ainsi, il aurait passé outre ses responsabilités comme président de la conférence des premiers ministres provinciaux et n'exprimerait alors que des opinions personnelles, souligne-t-on à Québec.

Le Québec se présente donc à la rencontre des premiers ministres aujourd'hui à Ottawa de bonne foi, soutient M. Facal. L'intérêt est d'y occuper une chaise pour y défendre, justement, les intérêts du Québec. M.M. Bouchard et Chrétien se sont parlé à deux reprises hier pour parler de l'horaire d'aujourd'hui.

M. Facal ajoute que le premier ministre Bouchard veut

VOIR PAGE A 8: PIÈGES

LOUIS-GILLES FRANÇEUR
LE DEVOIR

Une étude confidentielle d'Hydro-Québec révèle qu'il serait possible de fabriquer des frigos sécuritaires et non polluants à des fins domestiques en mettant totalement de côté les CFC destructeurs de la couche d'ozone et leurs cousins, les HCFC, au profit d'hydrocarbures abondants et pas cher, comme le

propane et l'isobutane. Cette étude, dont Le Devoir a obtenu copie d'une source proche de la direction de la société d'État, précise que le problème n'est plus d'ordre technique mais bien politique et économique: les autorités canadiennes et américaines ne veulent pas modifier les normes qui régissent l'industrie de la réfrigération domestique malgré la sécurité des nouvelles solutions déjà expérimentées avec succès ailleurs. Les fabricants des appareils nord-américains et

leurs fournisseurs de HCFC poussent en effet pour conserver le plus longtemps possible les vieilles normes parce qu'elles empêchent l'arrivée ici des appareils européens de nouvelle génération et parce que les grands de l'industrie chimique veulent à tout prix se faire rembourser les centaines de millions investis dans la mise au point des HCFC. Ces molécules, qui ont remplacé les CFC bannis par le Protocole de Montréal afin de protéger la couche d'ozone, sont utilisées autant comme gaz caloripporteur dans l'échangeur de chaleur des réfrigérateurs que comme agent gonflant des mousses qui leur servent d'isolant. Mais les HCFC sont en voie d'être bannis parce qu'ils sont eux aussi néfastes pour la couche d'ozone, quoique dans une moindre mesure, et qu'ils contribuent par ailleurs à l'effet de serre à l'origine

VOIR PAGE A 8: RÉFRIGÉRATEURS

Enquête Sondagem

Les Québécois respectent la vie privée des élus

Plus de 90% des répondants estiment qu'ils n'ont pas à être informés des aventures extraconjugales des politiciens

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Les Québécois résistent au jansénisme. Ils se soucient peu des écarts de conduite de leurs élus, estimant que la vie privée des personnalités politiques ne les regarde pas.

La très grande majorité des gens sont d'avis qu'il faut dissocier vie privée et vie publique. À leur avis, les activités extraconjugales d'un premier ministre, d'un ministre ou d'un président américain n'ont rien à avoir avec le droit du public à l'information.

Un sondage réalisé par la maison Sondagem pour le compte du Devoir et de CKAC témoigne de la tolérance des Québécois à l'endroit des prouesses sexuelles de leurs élus.

Réalisée entre le 22 et le 26 janvier auprès de 1032 personnes, cette enquête d'opinion publique réaffirme le droit des politiciens à mener une vie privée à l'abri des indiscretions de la presse et du public:

- 91 % des Québécois croient que les électeurs ne peuvent revendiquer le droit d'être informés des «aventures extraconjugales» d'un ministre ou d'un premier ministre; seulement 8 % ne partagent pas cette opinion;
- 90 % ne voient pas très bien en quoi un leader politique ne serait plus apte à gérer les affaires publiques simplement parce qu'il s'est commis dans des relations extraconjugales; 8 % considèrent au contraire que le seul fait de se complaire dans des mœurs douteuses mène directement à l'incapacité de gérer les affaires de l'État;
- 85 % souscrivent à l'opinion selon laquelle un leader politique canadien, dont l'infidélité a été étalée sur la place publique, ne devrait pas être obligé de démissionner et pourrait continuer d'assumer ses fonctions; 12 % ne sont pas de cet avis;
- 48 % considèrent que ni les députés de la Chambre des communes ni les élus de l'Assemblée nationale n'ont à dévoiler publiquement leur orientation sexuelle; il y en a presque autant, 45 %, qui ne partagent pas cette opinion;
- 50 % estiment tout à fait normal que les électeurs s'attendent d'être informés que leur premier ministre ou l'un de ses ministres a développé une dépendance envers l'alcool; ils sont néanmoins presque aussi nombreux, 49 %, à rejeter cette façon de voir les choses;
- 52 % ne voient pas la nécessité que

VOIR PAGE A 8: VIE PRIVÉE

Des réfrigérateurs non polluants?

Une étude confidentielle d'Hydro-Québec révèle qu'il serait possible de fabriquer des frigos sans CFC

Le réfrigérateur est, après le système de chauffage, le deuxième appareil le plus énergivore de la maison. Et un des plus polluants, si on en possède un vieux, en raison de son contenu en chlorofluorocarbones (CFC), les agents destructeurs de la couche d'ozone, et leurs cousins, moins dommageables mais voués à une disparition prochaine, les HCFC. Les réticences des manufacturiers à révolutionner la fabrication de ces appareils énergivores et polluants n'aurait pas les fondements techniques qu'ils avancent pour se justifier.

Une étude confidentielle d'Hydro-Québec révèle qu'il serait possible — actuellement — de fabriquer des réfrigérateurs sécuritaires et non polluants à des fins domestiques en mettant totalement de côté les CFC destructeurs de la couche d'ozone et leurs cousins, les HCFC, au profit d'hydrocarbures abondants et pas cher, comme le

propane et l'isobutane. Cette étude, dont Le Devoir a obtenu copie d'une source proche de la direction de la société d'État, précise que le problème n'est plus d'ordre technique mais bien politique et économique: les autorités canadiennes et américaines ne veulent pas modifier les normes qui régissent l'industrie de la réfrigération domestique malgré la sécurité des nouvelles solutions déjà expérimentées avec succès ailleurs. Les fabricants des appareils nord-américains et

MÉTÉO

Montréal Ennuagement suivi de faible neige. Max: 3 Min: -5
Québec Faible neige. Max: 0 Min: -6
Détails, page B 4

INDEX

Annonces A 4 Le monde B 5
Avis publics B 4 Les sports B 6
Culture B 8 Montréal A 3
Économie B 2 Mots croisés A 4
Éditorial A 6 Politique A 5
Horizons B 1 Télévision B 7

www.ledavoir.com



LE DEVOIR

ACTUALITÉS

PIÈGES

SUITE DE LA PAGE 1

réussir à s'entendre avec ses homologues provinciaux et demeure confiant d'y arriver puisque le consensus a été vérifié et constaté à Victoria la semaine dernière. Québec croit toujours à l'union sociale, mais maintient le cap à l'encontre d'un accord sur la santé.

«Il n'y a rien à négocier dans la santé. Ce n'est pas parce que M. Chrétien convoque une réunion des premiers ministres que cette position historique du Québec a changé. Le Québec ne sacrifiera pas ses pouvoirs historiques en santé parce qu'il y a une guerre de succession entre Paul Martin et Allan Rock et que M. Rock a besoin de se renchérir.»

Le ministre Facal a fait part de son étonnement hier, non seulement par rapport aux déclarations de Roy Romanow, mais aussi par rapport au revirement de la position d'Ottawa et à l'invitation soudainement lancée aux premiers ministres des provinces. A Victoria, les provinces ont fait une contre-proposition sur la santé au gouvernement fédéral, mais la réponse de la ministre fédérale Anne McLellan a démontré le gouffre qui sépare toujours le fédéral des provinces.

Le gouvernement du Québec a du mal à croire qu'Ottawa ait adouci sa position. M. Facal est conscient des pièges qu'un réinvestissement fédéral dans les transferts à la santé — certains croient que la somme pourrait atteindre plus de deux milliards — encore plus important que prévu pourrait représenter pour le Québec. Les autres provinces pourraient, par exemple, isoler le Québec si elles acceptaient l'argent du fédéral en échange d'un affaiblissement de leur compétence exclusive dans la santé.

Sur l'union sociale, le ministre québécois rappelle que les provinces se sont entendues à Saskatoon pour dire que rien ne se réglerait si tout n'est pas réglé et qu'elles n'accepteraient pas un nouveau geste unilatéral d'Ottawa, comme dans le dossier des bourses du millénaire. Si jamais des provinces se détachent de cette base solide, selon M. Facal, le Québec, il va sans dire, demandera de sérieuses explications.

Si tout va bien, par contre, les ministres provinciaux responsables du dossier de l'union sociale se rencontreront à nouveau demain. Le ministre Facal pense que ce sera le cas puisqu'il dit toujours présumer de la bonne foi de ses interlocuteurs provinciaux.

Lire autres informations, page A 5

VIE PRIVÉE

SUITE DE LA PAGE 1

l'opinion publique soit sensibilisée au fait qu'un chef politique a développé une propension à la pratique compulsive des jeux de hasard; 44 % en ressentent le besoin;

■ 72 % s'opposent à ce que les électeurs revendiquent le droit d'être informés sur la situation financière personnelle du premier ministre et des ministres; 26 % jugent cette exigence tout à fait appropriée dans un régime démocratique progressiste et transparent;

■ 83 % appuient la détermination avec laquelle le président américain Bill Clinton se bat pour empêcher ses adversaires républicains d'obtenir sa destitution; 14 % sont plutôt d'avis qu'il devrait démissionner;

■ 71 % sont convaincus que le harcèlement dont le président Clinton est victime dans l'affaire Lewinsky tient essentiellement à des motifs de partisanerie politique; 23 % croient plutôt que l'acharnement du procureur Kenneth Starr témoigne de la volonté des républicains de rehausser la morale politique aux États-Unis;

■ 58 % des Québécois sont portés à croire que les Canadiens ne sont pas à l'abri de ce genre de scandale et qu'il n'est pas exclu qu'une affaire Clinton-Lewinsky secoue un jour la scène politique canadienne; 40 % trouvent qu'il s'agit là d'une hypothèse invraisemblable.

À l'analyse des données de ce sondage, on pourrait être porté à conclure que la tentation puritaine demeure un courant marginal qui s'observe essentiellement chez les Québécois de sexe masculin, allophones, moins scolarisés et plus âgés.

Pour ce sondage sur la vie privée des politiciens, réalisé dans le cadre de l'omnibus Sondagem de janvier, 1032 entrevues ont été complétées, permettant d'obtenir 61,3 % de taux de participation. En retenant un seuil de confiance de 95 %, Sondagem évalue à plus ou moins 3,1 %, 19 fois sur 20, la marge d'erreur statistique maximale d'un tel sondage.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0658. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Présumé agresseur d'auto-stoppeurs



RENE MATHIEU LE DEVOIR

ANDRÉ GAGNON, de Berthier-sur-Mer, au nord-est de Québec, a comparu hier au Palais de justice de Montmagny relativement à une sordide affaire d'agression sexuelle. L'homme de 44 ans a été accusé d'avoir agressé sexuellement de jeunes auto-stoppeurs qu'il faisait monter dans sa voiture. Il les aurait drogués à leur insu, agressés sexuellement et abandonnés ensuite à leur sort. En décembre 1997, une des victimes, qui marchait au beau milieu de la route, complètement droguée, est décédée après avoir été heurtée par une automobile. Outre les accusations d'agression sexuelle, le suspect est accusé notamment de séquestrations, de vols, recels et homicide involontaire. Le stratagème d'André Gagnon était toujours le même, selon la police. Il choisissait ses victimes parmi les jeunes hommes (âgés de 16 à 25 ans) qui faisaient de l'auto-stop le long de l'autoroute 20.

Trudeau avait une poigne de fer

Les Archives nationales rendent publics les procès-verbaux du conseil des ministres de 1968

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — En avril 1968, Pierre Elliott Trudeau devenait premier ministre du Canada, et dans les premiers mois de son règne, qui allait durer 15 ans, il devait démontrer qu'il dirigerait les affaires du pays avec une poigne de fer, révélant les procès-verbaux du conseil fédéral des ministres de l'année 1968, rendus publics hier par les Archives nationales du Canada.

Ainsi, alors que le conseil des ministres discute de la future Charte canadienne des droits et libertés, M. Trudeau fait valoir que, selon lui, le respect des droits individuels a des limites. Le débat était le suivant: le Parlement peut-il suspendre les droits individuels en temps de guerre? Certains, au conseil des ministres, sont contre. Ils s'inspirent de ce qui se passe aux États-Unis, où il est impossible de suspendre la Constitution pendant la guerre.

M. Trudeau clôt les arguments de cette façon: «Aux États-Unis, ils ont été en mesure de développer des précédents juridiques depuis 200 ans, période au cours de laquelle des décisions pratiques ont été prises en temps de guerre sans violation de la Constitution. Le Canada n'a pas eu le temps de développer une histoire juridique semblable et, aussi, n'a pas d'autre choix que de permettre la suspension de la Charte le

cas échéant, en temps de guerre», rapporte le procès-verbal de la réunion du 31 octobre.

Deux ans plus tard, en 1970, pour tenter de mater le Front de libération du Québec lors de la Crise d'octobre, M. Trudeau recourra à la Loi sur les mesures de guerre pour suspendre les droits individuels et faciliter le travail de l'armée et de la police.

Autre manifestation de son caractère, trois semaines plus tard, à la suite d'une réunion fédérale-provinciale sur les soins de santé, M. Trudeau se réjouit devant ses collègues du conseil des ministres de la fermeté de la position fédérale sur le sujet. À l'époque, on discutait de la mise en place d'un régime national d'assurance-maladie. Le Québec et l'Ontario réclamaient d'Ottawa que la part du financement fédéral dans le régime leur soit directement versée.

«C'est certainement un exploit d'avoir dit un "non" aussi ferme et de maintenir une atmosphère cordiale. Il était important de ne faire aucune concession», remarque M. Trudeau.

L'année 1968 marquera aussi le dépôt de la Loi sur les langues officielles, qui fera du français et de l'anglais les langues officielles du Canada. Les discussions ne sont pas sans difficultés. On exerce de fortes pressions sur Ottawa pour qu'il abandonne son projet.

RÉFRIGÉRATEURS

elles sont souvent traversées par des conduites de gaz naturel tout à fait sécuritaires malgré les quantités de gaz plus importantes, expliquait hier le chercheur Vasile Minea en entrevue.

La comparaison entre le frigo vert, importé d'Europe par Greenpeace-Québec, et un frigo classique nord-américain a permis de savoir que l'isolant à base de butane est plus efficace à basse température que le nord-américain gonflé aux HCFC.

La différence semble résider dans les propriétés calorifiques du gaz lui-même, qui reste emprisonné à l'intérieur de la mousse. Le réfrigérateur «vert» parvenait à maintenir une température de -25 °C à -30 °C plus facilement que son équivalent nord-américain. Ce dernier était calibré pour une performance se situant plutôt autour de -15 °C, ce qui semble indiquer que les consommateurs européens optent en général pour une congélation de plus longue durée que ceux d'ici.

Par contre, aux températures d'opération normale pour la section du réfrigérateur proprement dit, l'appareil nord-américain semblait atteindre son rendement avec un peu moins d'énergie. Mais le frigo vert respectait certainement toutes les normes d'ici.

Les appareils européens sont conçus différemment des appareils nord-américains. Le frigo vert de Greenpeace affichait ainsi un volume d'un peu moins de neuf pieds cubes, une taille qui n'a pratiquement aucun marché en Amérique. Il a même été difficile de lui trouver un équivalent nord-américain pour des fins de comparaison. D'autre part, dans l'appareil européen, la section de congélation — dans laquelle on va moins souvent — se trouve dans le bas, là où le froid se stabilise tout naturellement. Le contraire en somme de nos frigos classiques.

Des retombées environnementales

Hydro-Québec, selon une source bien informée, a lancé ce projet d'étude — qui se poursuit d'ailleurs actuellement avec un frigo nord-américain, cette fois, converti à l'isobutane — parce que le dossier a d'évidentes retombées énergétiques et environnementales.

CEQ

SUITE DE LA PAGE 1

demande-t-elle au gouvernement.

Dans les faits, la proposition de Québec élimine les classes 14 et 15 de la structure salariale des enseignants pour les faire passer à l'échelon 16. Basée sur la scolarité, cette classe comprendrait donc 53 000 enseignants, dont 85 % de femmes qui verraient leur salaire annuel augmenter d'environ 900 \$ dans certains cas. Cette nouvelle structure salariale ne serait toutefois mise en application que le 1^{er} juillet 2000.

La proposition du Conseil du trésor repose sur l'établissement à 1430 heures, sur une base annuelle, du temps requis par les enseignants pour s'acquitter de leurs responsabilités. Or la CEQ affirme que ses membres travaillent en fait 1600 heures par année en comptant les préparations de cours et les corrections de travaux, soit 10 % de plus.

En outre, le gouvernement accorde un rang 20 aux enseignants dans sa structure de relativité salariale alors que la CEQ exigeait une reconnaissance au niveau 21. Ces divergences expliquent la différence de 600 millions entre l'offre gouvernementale et les demandes syndicales de 700 millions. Le syndicat accuse donc le gouvernement de mauvaise foi.

«Nous avons entrepris avec eux des travaux conjoints. Le gouvernement modifie maintenant les données sur lesquelles on s'était déjà entendus», a soutenu Mme Richard hier avant d'ajouter que «la proposition gouvernementale est un jugement assez méprisant de ce qui se fait dans les écoles.»

L'équité salariale s'avère une facture importante, 700 millions, reconnaît la CEQ, mais la Loi sur l'équité salariale existe bel et bien, répète la centrale, et c'est ce même gouvernement qui l'a adoptée. L'évaluation gouvernementale du temps de travail des enseignants équivaut ni plus ni moins, selon le syndicat, à dire que les enseignants sont des travailleurs à temps partiel.

De son côté, le Conseil du trésor explique son estimation du temps de travail des enseignants à 10 % de moins que celui des autres professionnels en disant que ceux-ci également font du travail à l'extérieur du bureau, soit par des lectures et des mises à jour diverses de leurs connaissances.

Les enquêtes menées conjointement par le gouvernement et la CEQ dans le dossier de l'équité salariale font donc l'objet d'interprétations divergentes de la part des deux parties. C'est pourquoi le gouvernement a demandé des contre-expertises pour clarifier certaines données.

Des négociations s'amorcent cependant puisque les porte-parole gouvernementaux ont clairement indiqué qu'il s'agissait d'une position de départ hier. La proposition actuelle a l'avantage, selon le Conseil du trésor, de ne pas «révolutionner» le système de rémunération, mais le gouvernement convient que des changements seront probablement nécessaires.

La marge de manœuvre sera étroite dans les négociations qui commencent. Si le gouvernement devait reconnaître le rang 21 exigé par la CEQ, le redressement salarial passerait de 2,8 à 7,3 %, soit 260 millions de dollars au lieu des 100 millions actuellement offerts. Et la reconnaissance d'un temps de travail de 10 % supérieur en faveur des enseignants équivaudrait également à quelque 300 millions additionnels.

Dans les autres dossiers d'équité salariale impliquant Québec, le gouvernement a versé jusqu'à maintenant 375 millions. Les infirmières ont ainsi connu un redressement salarial moyen de 9 %, et les infirmières auxiliaires, 12 %. Dans le cas des enseignants, le programme ne serait pas rétroactif.

Nortel signe un contrat de 750 millions

PRESSE CANADIENNE

Brampton — Nortel Networks a signé un contrat d'une valeur de 750 millions en vue d'étendre le réseau de téléphonie numérique et analogique de la compagnie américaine AirTouch Cellular dans le sud de la Californie, a-t-elle annoncé hier. D'une durée de plusieurs années, cette entente survient deux jours après que Nortel, la plus importante société de haute technologie au pays, eut signé un contrat de 600 millions, d'une durée de trois ans, afin de fournir de l'équipement sans fil et des services à AXTEL, une nouvelle entreprise de télécommunications mexicaine.

En tenant compte de ces deux ententes, Nortel, dont le plus important actionnaire est la société holding de télécommunications BCE, de Montréal, s'est assurée pour 2,3 milliards d'activités dans le secteur de la téléphonie sans fil au cours des 30 derniers jours. Le mois dernier, certains analystes s'étaient déjà préoccupés face à la faible performance de la division du sans-fil de Nortel.

Hydro-Québec, qui vend et loue des chauffe-eau, pourrait bien faire de même avec des frigos verts dont la performance serait même supérieure à tout ce qui se fait en Europe. Les profits de sa vente compenseraient pour la diminution des ventes d'électricité suscitées par la mise en place d'appareils moins énergivores mais dont le rendement environnemental devient de plus en plus incontournable.

Steven Guilbault, de Greenpeace, travaille avec ses collègues du Vieux Continent et d'autres partenaires québécois à intéresser un manufacturier européen d'envergure à s'installer au Québec pour se lancer dans le marché nord-américain avec un appareil n'utilisant aucun CFC ou HCFC, autant dans la fabrication de la mousse isolante que dans l'échangeur de chaleur.

La géant Bosch-Siemens aurait manifesté récemment un intérêt certain pour ce projet et serait prêt à discuter des modalités d'implantation d'une usine dont le volume de production initial se situerait à 55 000 appareils par année.

Le chercheur Vasile Minea a pour sa part indiqué que certaines technologies de pointe permettraient d'envisager de hausser encore davantage l'isolation des réfrigérateurs. En Suisse, explique-t-il, des chercheurs ont mis au point et breveté des parois modulaires entre lesquelles on fait le vide, pour obtenir l'équivalent d'un thermos à café.

Le vide est un isolant beaucoup plus efficace, dit-il, parce qu'il n'y a pas de molécules, ou beaucoup moins, pour transmettre la chaleur d'une paroi à l'autre. Les Japonais, qui ont examiné ce projet prometteur, ont cependant soulevé des craintes à propos de la capacité de ces parois sous vide de conserver leur capacité isolante à long terme, en cas de choc par exemple. La moindre infiltration d'air ramènerait littéralement à zéro la capacité isolante de ces parois. Mais il n'en reste pas moins que cette technologie, ou un équivalent, demeure capable de se frayer une part non négligeable du marché, commente M. Minea, car la performance énergétique des futurs appareils sera de plus en plus cruciale avec l'importance que prend le dossier des changements climatiques à l'échelle du globe.

LE DEVOIR

LES SPORTS

Le Mouvement sportif appuie Samaranch

Lausanne (AFP) — Juan Antonio Samaranch tiendra bon, soutenu par ses pairs, dans la tempête qui secoue le Comité international olympique, malgré les attaques qui fusent de l'extérieur et qui réclament son départ avant la fin de son mandat en septembre 2001.

Pour conserver ce soutien monolithique, il devra cependant veiller à ne pas fâcher les membres du CIO qui lui ont fait savoir hier à Lausanne qu'ils n'entendaient pas accepter sa proposition de les priver de leur droit de vote pour désigner les villes olympiques. Il a reçu en revanche le soutien unanime de la commission des athlètes.

Les critiques qui n'ont pas ménagé l'institution et son système, lors de la Conférence mondiale sur le dopage cette semaine à Lausanne, ont eu pour effet de resserrer les rangs du Mouvement sportif autour de sa personne.

Les affaires de corruption liées aux candidatures à l'organisation des Olympiques ont remis sur la sellette tous les défauts que les gouvernements européens et américains, en particulier, ont toujours reproché au CIO depuis l'affaire des boycottages en 1980 et 1984.

Le manque de transparence et de démocratie chez les héritiers de Pierre de Coubertin ont encore été les flèches qui ont atteint le président du CIO. Il en a été affecté, «secoué» même aux dires de son entourage, mais il tiendra bon.

Il a bien connu un court moment de découragement et une brève hésitation juste après le scandale de Salt Lake City, mais depuis, il ne cesse de répéter que «son devoir est de rester juste parce que le bateau tangue. Et le bateau ne prend pas l'eau. Il est touché mais pas coulé», entend-on dans les coulisses de la conférence.

Les remarques «désagréables et même insultantes» des ministres, selon le prince de Mérode, ont fait l'unanimité des membres du CIO et des présidents de fédérations internationales contre leurs auteurs.

«Qu'ils commencent à balayer chez eux. Ça fait des années qu'ils ne font rien sur le dopage et en matière de corruption, les politiques n'ont pas de leçons à nous donner», entendait-on ici et là, dans les coulisses de la conférence.

Sepp Blatter, président de la FIFA (football), Ruben Acosta, président de la FIVB (volleyball) et d'autres ont publiquement soutenu le président du CIO. «Nous souhaitons tous que vous continuiez à conduire le mouvement olympique en ces

temps troublés», a notamment dit, en séance, le D^r Acosta.

Pour conforter encore plus solidement le président Samaranch lors de l'assemblée extraordinaire du CIO à la mi-mars, le membre allemand, Thomas Bach, ancien champion olympique d'escrime, a proposé que le vote sur la confiance soit à bulletins secrets plutôt que par acclamations.

Le président du CIO est prêt à relever le défi. «C'est à eux [les membres du CIO] de décider si je dois partir ou rester»,

insiste-t-il. Osera-t-il dans ce contexte risquer de froisser ses pairs en leur retirant leur droit de vote?

De même, est-il prêt à revoir la composition proposée de l'agence antidopage qui a soulevé la contestation des ministres européens et leur accorder plus de place? Il a déjà décidé d'éliminer les secteurs contestés tels que les équipementiers, les industries pharmaceutiques et les parraineurs.

Dopage: la suspension minimale de deux ans demeure au cœur du débat

JEAN GAUDICHAU
AGENCE FRANCE-PRESSE

Lausanne — Le nouveau barème de sanctions pour le dopage, présenté hier matin par le Juge Kemba Mbaye dans le cadre de la Conférence mondiale de Lausanne, a donné lieu à de nombreuses réserves et a été l'occasion d'une montée au créneau des présidents des grandes fédérations internationales comme le Néerlandais Hein Verbruggen (cyclisme) et les Suisses Sepp Blatter (football) et Denis Oswald (Aviron).

Contre les tenants d'une sanction minimale de deux ans en première infraction dans les cas de dopage avec des produits lourds (anabolisants notamment), de nombreuses voix se sont élevées sur la nécessité de définir une sanction moins forte, mais qui soit applicable par tous et résiste aux tribunaux.

«Nous sommes favorables à des sanctions très sévères, mais elle doivent respecter certains principes et être du ressort des Fédérations nationales et internationales», devait déclarer Sepp Blatter, qui avait auparavant ex-

primé «la solidarité totale du football au mouvement olympique et au CIO».

«La sanction doit être applicable, défendable, raisonnable et acceptable, même par un tribunal civil», a poursuivi le président de la FIFA, rappelant qu'une peine de deux ans pourrait être considérée par les juges comme une entrave au droit du travail.

Il a insisté aussi sur le caractère spécifique des sports d'équipe: «Si un joueur est positif, comment sortir toute l'équipe de la compétition? Restons réalistes.»

Sanction minimale applicable par tous

«Solidarité, ce n'est pas unité mais compréhension pour celles des fédérations qui auraient des difficultés à appliquer les deux ans», a-t-il plaidé, lançant un appel en faveur «des fédérations qui ne pourraient pas vous suivre et que vous mettriez hors jeu».

C'était en quelque sorte une réponse à un intervenant allemand demandant que «les fédérations qui ne respectent pas le code médical du CIO soient exclues sans exception des Jeux olympiques».

Blatter a reçu le soutien du président de la Fédération internationale de cyclisme: «Il faut des sanctions justes et acceptables par les tribunaux», a déclaré Hein Verbruggen, laissant entendre à sa sortie qu'il ne serait pas opposé à une peine d'un an à la première infraction dans les cas de produits lourds.

«La sanction fixe est une illusion et une erreur, a affirmé pour sa part Denis Oswald. Elle doit être juste, équilibrée et proportionnée à la faute. Ensuite, le juge fixera la peine en fonction de la culpabilité du mobile, des antécédents et de la situation personnelle du sportif.» Oswald a précisé que le Tribunal arbitral du sport (TAS) n'agissait pas autrement et demandé «une sanction minimale applicable par tous et qui résiste aux tribunaux».

Les suggestions des présidents semblaient avoir fait leur chemin. A sa sortie, le juge Mbaye déclarait: «Je suis persuadé qu'on va s'acheminer lentement vers un consensus. Un tribunal ne peut pas aller au dessus d'une peine maximum, mais après avoir évalué les circonstances et la personnalité de l'individu, il peut aller en dessous de la peine minimum.»

EN BREF

BAR déboutée

(AP, PC) — L'écurie BAR, nouvelle venue en F1, ne pourra aligner deux voitures aux couleurs différentes comme elle en avait l'intention lors de la saison 1999 des Grands Prix qui commencera le 7 mars en Australie. La Fédération internationale de l'automobile (FIA) a fait savoir hier que l'écurie de l'ex-champion du monde Jacques Villeneuve, a été déboutée de sa demande par la chambre internationale de commerce. «La plainte déposée par British American Racing contre la nouvelle règle demandant que les voitures d'une équipe aient une livrée substantiellement similaire a été rejetée par la Cour d'arbitrage de la chambre internationale de commerce», a annoncé la FIA. BAR comptait aligner deux voitures de couleurs différentes pour les associer aux produits dont elle fait la promotion, les marques de cigarettes Lucky Strike et 555. L'une était rouge, blanche et noire; l'autre était bleue et jaune. «Nous acceptons la décision des arbitres et nous allons nous y conformer», a dit le directeur général de BAR, Craig Pollock. «Nous pensions qu'il était important de prendre position pour démontrer qu'il est difficile de financer nos opérations mais nous allons maintenant passer à d'autres priorités.»

NFL: Pringle a reçu des offres

(PC) — Le demi offensif Mike Pringle, des Alouettes de Montréal, est convoité par des équipes de la NFL. Selon *The Globe and Mail* de Toronto, Pringle a reçu trois offres de la NFL. Les Redskins de Washington et les Saints de La Nouvelle Orléans, entre autres, seraient intéressés à ses services.

Tillman retourne à Toronto

(PC) — Eric Tillman est de retour avec les Argonauts de Toronto à titre de directeur général de l'équipe de la Ligue canadienne de football. «Je suis ravi d'être de retour», a-t-il dit en conférence de presse. Tillman était le directeur général des Argonauts, en 1997. Il a remis sa démission après la deuxième conquête consécutive de la coupe Grey par les Argonauts. Agé de 41 ans, Tillman est originaire du Mississippi. Il succède à Don Matthews, qui a quitté les Argonauts le 13 janvier pour devenir l'entraîneur des Eskimos d'Edmonton. L'an passé, Tillman a travaillé comme analyste des matchs de la CFL à la télévision.

Avalanche de buts

(AP) — Avis aux joueurs du Canadien: c'est très facile de marquer des buts aux Jeux asiatiques d'hiver. Le Koweït a accordé pas moins de 79 buts en deux matchs. Il a été écrasé 44-1 par le Japon, samedi. Puis lundi, il a perdu 35-0 contre la Chine. Pan Zhiqiang a marqué huit buts. Le Kazakhstan a battu la Mongolie 40-0, lundi. Nikolai Antropov, qui a été réclamé par les Maple Leafs de Toronto lors du repêchage des joueurs amateurs, a marqué 10 buts.

McCarver congédié

(AP) — Tim McCarver, un des commentateurs des Mets de New York depuis 16 ans, a été congédié hier et remplacé par Tom Seaver. Seaver a remporté la trophée Cy Young, remis au meilleur lanceur dans la Ligue nationale, en 1969, 1973 et 1975. Membre du Temple de la renommée, il a été le joueur le plus populaire dans l'histoire des Mets.

Nestor en coupe Davis

(PC) — Daniel Nestor a confirmé hier qu'il fera partie de l'équipe canadienne de la coupe Davis lors des matchs de la première ronde contre la Colombie du 12 au 14 février. Le Torontois de 26 ans a atteint la troisième ronde des Internationaux d'Australie le mois dernier. Nestor se joindra à Jocelyn Robichaud, de Joliette, Simon Larose, du Cap-de-la-Madeleine, et Frédéric Niemeyer, de Magog. Sébastien Lareau, de Boucherville, le 95^e joueur mondial, est incommode par une blessure au genou qui est réapparue lors des Internationaux d'Australie. Il pourrait rater les matchs contre la Colombie.

Le Mondial en Afrique?

(AP) — Sepp Blatter, le président de la Fédération internationale de football a réaffirmé hier qu'il souhaite qu'un pays africain puisse organiser la Coupe du monde de football en 2006. «Si un pays africain présente les conditions technique, logistique et de sécurité, ce sera à l'Afrique d'organiser la Coupe du monde» en 2006, a déclaré Blatter. Cinq pays africains ont manifesté leur intention d'organiser l'épreuve: le Maroc, l'Égypte, l'Afrique du Sud, le Ghana et le Nigéria. L'Angleterre, le Brésil et l'Allemagne sont candidats.

Canadien 2, Canucks 1

Le Canadien s'est enfin trouvé un marqueur: Turner Stevenson!

FRANCOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Le Canadien est à la recherche d'un marqueur depuis des mois. Ce marqueur, il l'a trouvé d'une source inattendue, hier soir, au Centre Molson, lorsque Turner Stevenson a enfilé deux buts, ses troisième et quatrième, dans une victoire de 2-1 du Tricolore face aux Canucks de Vancouver.

Malgré des mains de ciment, Stevenson joue toujours avec détermination. Hier, ses efforts ont été récompensés alors qu'il a formé un bon trio avec Scott Thornton et Patrick Poulin.

Le résultat de cette rencontre n'aurait jamais dû être aussi serré. Mais des occasions ratées ont prolongé le suspense jusqu'à la fin.

Adrien Aucoin a marqué l'unique filet des Canucks durant un jeu de puissance.

Dampousse rétrogradé

Alain Vigneault a donné suite à ses menaces en modifiant ses trions. Vincent Dampousse a été la principale victime de

ces changements. Le capitaine s'est ainsi retrouvé enterré entre Jason Dawe et Serge Zholtok. Difficile de trouver pire rétrogradation.

Ces changements n'ont pas donné du grand hockey pour autant. En fait, la première période pourrait servir de cours sur la façon de gaspiller un surnombre. Imaginez que Shayne Corson et Mark Recchi ont eu toute la misère du monde à tirer au but après s'être présentés seuls devant Corey Hirsch. Corson a tellement annoncé sa passe que le gardien des Canucks n'a eu aucun mal à stopper le lancer de Recchi.

L'inverse s'est produit plus tard lorsque Recchi a «repéré» Corson lors d'un deux contre un. Mais au lieu de lancer, Recchi a préféré passer à Corson qui était presque sorti du jeu.

Les Canucks n'ont pas été plus brillants. Mark Messier a tellement tardé à faire sa passe qu'il a gaspillé une attaque à quatre contre deux. Son relais est venu trop tard, ce qui a permis une contre-attaque.

Dampousse a eu une promotion temporaire tôt en deuxième. Il en a profité pour

préparer le premier but de Stevenson à 2:31 de l'engagement. Mal surveillé par l'ineffable Murray Baron, Stevenson a réussi à faire dévier la passe de Dampousse derrière Hirsch.

Stevenson a joué de chance lors de son deuxième but. La rondelle qu'il destinait à Poulin a heurté le patin d'Aucoin pour surprendre Hirsch.

En fin de période, Poulin a raté une occasion en or d'ajouter un autre but lorsque son lancer a frappé le poteau au moment où Hirsch était hors position.

Brisebois sauve les meubles

Une punition à Martin Rucinsky a finalement permis un but aux Canucks. Aucoin a déjoué Jeff Hackett d'un violent tir alors qu'il ne restait que 2,5 secondes à la période.

En troisième, le Canadien a réussi de peine et de misère à préserver sa mince avance. Dans la dernière minute, Patrice Brisebois a d'ailleurs sauvé les meubles en bloquant un tir de Donald Brashear au moment où Hackett s'était aventuré hors de son filet.

MONDIAUX DE SKI



L'Autrichienne Alexandra Meissnitzer

Meissnitzer en tête d'un triplé autrichien au super-géant de Vail

AGENCE FRANCE-PRESSE

Vail — L'Autrichienne Alexandra Meissnitzer a remporté le super-géant féminin des Championnats du monde de ski alpin en devançant hier sur la piste internationale de Vail ses compatriotes Renate Goetschl et Michaela Dorfmeister.

En 1 minute 20 secondes 53, Meissnitzer a devancé Renate Goetschl de trois centièmes et Michaela Dorfmeister de 21 centièmes. La première non autrichienne, l'Allemande Hilde Gerg a pris la quatrième place à 30 centièmes.

Ce triplé, dans une course qui avait été repoussée de 48 heures en raison du mauvais temps lundi, perdant au passage la Française Régine Cava-

gnoud, blessée au genou lors d'un entraînement de descente mardi, vient compléter le succès de l'Autriche qui totalise maintenant cinq médailles sur six après deux épreuves.

Un exploit similaire avait été réalisé l'année dernière aux Jeux olympiques de Nagano au Japon par les Allemandes qui avaient pris les trois premières places du combiné par Katja Seizinger, une des grandes absentes de Vail, Martina Ertl et Hilde Gerg.

Mais dans les Championnats du monde, il faut remonter beaucoup plus loin pour voir une équipe féminine exercer une telle domination. A Zakopane (Pologne) en 1939, l'Autriche avait trusté les trois premières places de la descente.

Kitson crie au gain

L'Impact reçoit Baltimore ce soir

PRESSE CANADIENNE

L'Impact de Montréal amorce ce soir au Centre Molson face au Blast de Baltimore le premier d'une série de trois matchs à domicile au cours des huit prochains jours, et l'entraîneur-chef Paul Kitson n'acceptera rien de moins qu'une victoire.

«Notre fiche est de 0-2 jusqu'ici en deuxième moitié de saison, donc c'est un gros match», a souligné Kitson, dont l'équipe a une fiche générale de 10-12 à la suite de défaites devant Cleveland et Detroit, la semaine dernière.

«Il faut que les meneurs de l'équipe prennent les choses en mains, et que les jeunes commencent à produire sur une base régulière. Sinon, je les remplacerai par des joueurs qui vont produire.»

Une victoire devant Baltimore ne ferait pas que lancer l'équipe en vue du reste du séjour à domicile, elle lancerait aussi un message aux joueurs du Blast, qui seront de retour au Centre Molson le 12 février. L'Attack de Kansas City sera en ville dimanche, le 7 février.

«Contre Baltimore, on dispute un match à l'intérieur de notre conférence, souligne Kitson. Le Blast n'est qu'à un rang derrière nous, alors c'est la cinquième place, la dernière pour une place dans les séries, qui est en jeu. On ne peut se permettre de perdre contre eux.»

Baltimore est au sixième rang de la conférence américaine, avec une fiche de 10-13. Le Blast a une fiche de 3-8 à l'étranger, mais a gagné six de ses dix dernières rencontres.

«Ils se sont retrouvés», dit Kitson au sujet du Blast. Ce n'était qu'une question de temps. L'équipe s'est ralliée autour de Franklin McIntosh, le troisième meilleur pointeur dans l'histoire de la NPSL. Il amène beaucoup d'attaque et d'expérience à l'équipe. Il est leur fabricant de jeu et il a eu un gros mot à dire dans leurs récentes victoires.»

McIntosh a amassé 1366 points en carrière dans la NPSL et cette saison il est le troisième meilleur marqueur du Blast avec une fiche de 13 buts, 20 aides et 48 points en 16 parties, derrière Denison Cabral, qui est au 13^e rang des meilleurs pointeurs de la NPSL avec 33 buts, 13 aides et 66 points en 22 matchs, et Tarik Walker, 15^e avec 21 buts, 20 aides et 62 points. Le Blast compte aussi sur le gardien de but Khalil Azmi, membre de l'équipe nationale du Maroc qui a participé à la Coupe du Monde de 1994.

«Ils aiment attaquer, a ajouté Kitson au sujet de Baltimore. Et ils viennent de récolter une grosse victoire à St. Louis, là où l'Ambush n'a perdu que trois fois cette saison. On devra montrer notre meilleur visage contre le Blast, il n'y a aucun doute là-dessus.»

L'Impact misera notamment sur ses meneurs habituels, l'attaquant Mauro Biello, le huitième meilleur marqueur de la ligue avec 33 buts, 15 aides et 74 points en 22 matchs, ainsi que le gardien Paolo Ceccarelli, le meneur du circuit avec une moyenne d'efficacité de ,772 et troisième avec une moyenne de 9,74 points accordés par match.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Dimanche	
Caroline	0 Boston 0
Pittsburgh	5 Montréal 3
Phoenix	5 Nashville 1
Lundi	
Detroit	2 New Jersey 2
Washington	3 Rangers 1
Philadelphie	4 Los Angeles 2
Calgary	2 Dallas 2
St. Louis	4 Edmonton 3 (P)
Ottawa	1 Vancouver 0
San Jose	5 Chicago 1
Mardi	
Colorado	3 Boston 2
Toronto	3 Tampa Bay 0
Pittsburgh	5 Buffalo 3
Calgary	2 Phoenix 2
Mercredi	
Colorado	5, Buffalo 3
Vancouver	1, Montréal 2
Tampa Bay	à Washington
New Jersey	en Caroline
Toronto	en Floride
Islanders	à Detroit
Ottawa	à Edmonton
Chicago	à Anaheim
Ce soir	
Islanders	à Boston, 19h.
Vancouver	à Rangers, 19h30.
Montréal	à Philadelphie, 19h30.
New Jersey	à St. Louis, 20h.
Nashville	à Calgary, 21h.
San Jose	à Phoenix, 21h.
Chicago	à Los Angeles, 22h30.
Vendredi	
Caroline	à Washington, 19h.
Florida	à Pittsburgh, 19h30.
Anaheim	à Tampa Bay, 19h05.
Colorado	à Detroit, 19h30.
Nashville	à Edmonton, 21h.
Samedi	
Boston	à Philadelphie, 13h.
Chicago	à Phoenix, 15h.
Buffalo	à Montréal, 19h.
Toronto	à New Jersey, 19h.
Florida	en Caroline, 19h.
Anaheim	à St. Louis, 20h.
Ottawa	à Calgary, 22h.
San Jose	à Los Angeles, 22h30.

CONFÉRENCE DE L'EST

	Section Nord-Est				
	PJ	G	P	N	BP BC P
Toronto	49	29	17	3	160 142 61
Ottawa	48	27	15	6	144 107 60
Buffalo	47	24	15	8	129 97 56
Boston	48	20	20	8	121 111 48
Montréal	50	18	24	8	113 131 44
Section Atlantique					
Philadelphie	48	27	10	11	152 96 65
New Jersey	48	27	15	6	139 123 60
Pittsburgh	46	24	15	7	146 126 55
N.Y. Rangers	49	19	23	7	127 133 45
N.Y. Islanders	49	15	30	4	116 150 34
Section Sud-Est					
Caroline	49	23	18	8	127 118 54
Florida	47	18	17	12	117 124 48
Washington	47	17	26	4	110 129 38
Tampa Bay	49	11	34	4	98 169 26

CONFÉRENCE DE L'OUEST

	Section Centrale				
	PJ	G	P	N	BP BC P
Detroit	49	24	21	4	143 128 52
St. Louis	46	19	18	9	125 117 47
Nashville	49	18	27	4	113 156 40
Chicago	49	14	27	8	110 155 36
Section Nord-Ouest					
Colorado	49	26	19	4	132 120 56
Edmonton	47	19	21	7	133 124 45
Vancouver	48	16	26	6	120 142 38
Calgary	50	16	27	7	126 152 39
Section Pacifique					
Dallas	47	31	9	7	141 96 68
Phoenix	47	18	12	10	127 99 60
San Jose	48	16	20	12	110 115 44
Anaheim	48	17	22	9	118 119 43
Los Angeles	49	17	28	4	117 135 38

Les meneurs

	B	A	Pts
Jagr, Pit	21	51	72
Lindros, Phi	27	39	66
LeClair, Phi	31	32	63
Kariya, Ana	20	42	62
Forsberg, Col	15	43	58
Fleury, Cal	24	32	56
Yashin, Ott	22	34	56
Sakic, Col	23	32	55
Selanne, Ana	22	32	54
Straka, Pit	23	28	51
Modano, Dal	17	34	51
Brind'Amour, Phi	19	31	50
Sundin, Tor	17	33	50
Robitaille, LA	27	22	49
Demitra, StL	21	27	48
Khrstich, Bos	20	27	47
Yzerman, Det	19	28	47
Gretzky, Ran	7	40	47
Amonte, Chi	27	18	45
Roenick, Pho	17	28	45